



RAPPORT ANNUEL

sur le prix et la qualité
du service public
en matière
d'élimination
des déchets

2018



Temps forts 2018	1
Les objectifs à horizon 2020	7
Dijon métropole	11
Le service public	17
Indicateurs financiers.....	41
Annexes	47

Temps forts 2018



COLLECTE DU VERRE EN APPORT VOLONTAIRE

VERRE : CLAP DE FIN POUR LA COLLECTE EN PORTE-A-PORTE !

Depuis le 1^{er} juillet 2018, le verre n'est plus collecté en porte-à-porte. Il est désormais collecté en points d'apport sur l'ensemble du territoire. Ce changement d'organisation a fait l'objet de plusieurs mois d'études, afin de proposer des implantations de points d'apport verre : sur plus de 800 propositions d'implantation, 192 sites ont été retenus, sur la base de critères précis.

Les premières tendances quant à l'évolution des tonnages sont très satisfaisantes, c'est sans nul doute le résultat d'une campagne de communication efficace.



Toujours pour un meilleur service, les bornes ont été équipées de sondes mesurant le niveau de remplissage et permettant ainsi d'éviter tout débordement et d'optimiser les tournées de collecte. Un QR code, permettant aux usagers de signaler simplement tout dysfonctionnement, a également été mis en place.

INSERTION PROFESSIONNELLE

PLUS DE 45 000 HEURES D'INSERTION EN 3 ANS



Dans le cadre du marché de collecte, DIEZE a réalisé 45 000 heures d'insertion soit 92% du volume d'heures auquel la société s'est engagée sur le contrat terminant fin 2020.

Cela représente 48 bénéficiaires du dispositif et 7 embauches en CDI (5 équipiers de collecte, 1 ambassadeur du tri et 1 agent à l'atelier).

NOUVEAUX MARCHES PUBLICS EN 2018

LA GESTION DES DECHETTERIES



Le marché de gestion des déchetteries a été renouvelé fin 2017, avec un démarrage au 1er janvier 2018.

Il se compose de 2 lots :

- un lot comprenant la gestion des déchetteries et des déchets non dangereux (avec transport et traitement), a été attribué à l'entreprise GODARD, déjà titulaire du marché précédent,
- et un lot spécifique aux déchets dangereux des ménages (hors périmètre géré par l'éco-organisme ECODDS), attribué à l'entreprise SETEO.

DES COMPOSTEURS FABRIQUES LOCALEMENT

Le marché de fourniture, stockage et distribution de composteurs en kits pour particuliers a été renouvelé début 2018, pour un an reconductible deux fois.

Désormais, ce sont des composteurs en bois qui sont proposés aux particuliers. D'une contenance de 400L ou de 570L, ils sont fabriqués dans le Jura par la Fabrique des Gavottes. Pour le stockage et la distribution des composteurs individuels, le marché a été attribué à l'entreprise d'insertion ENVIE 21.

Les sites de compostage partagé, quant à eux, sont équipés de composteurs en bois de 1 040L de la Fabrique des Gavottes ou de grosse capacité (4,8m³) de l'entreprise ALFACY (21) pour les sites de quartier. Ces derniers se composent de 4 modules (1 de structurant, 1 d'apport et 2 de maturation) et mesurent 4,8 m de long, 1,2 m de large et 0,9 m de haut.



LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

LE CROUS VOUS GUIDE



Le 30 novembre 2018, le CROUS de Dijon a été labellisé « Mon Restau Responsable® » et ce, pour deux ans. Engagé depuis 2015 dans la réduction des déchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'expérience du CROUS de Dijon s'est également concrétisée par la réalisation d'un guide, édité par le réseau Restau'co et par Dijon métropole afin d'aider d'autres CROUS de France à se lancer dans la démarche globale de gestion des déchets.

La sensibilisation des étudiants, l'adaptation des ustensiles et des assiettes, l'utilisation de cuissons basse température, et la mise en place du tri des biodéchets font partie des actions mises en place avec succès et reprises dans ce guide.

TOUR DE FRANCE AGIR ENSEMBLE 2018

REDUCTION DES DECHETS, LES ETUDIANTS SE MOBILISENT

Du 26 au 30 novembre 2018¹, des animations sur le thème de la prévention des déchets ont été organisées sur le campus, au CROUS et à l'école de commerce (BSB). Avec la diffusion du film documentaire « Le Grand Saphir, une révolte ordinaire » suivi d'un échange avec son organisateur Emmanuel Laurin, des ateliers pour apprendre à détourner des objets en meuble, des ateliers sur le tri et les comportements d'achat...plus de **600 étudiants ont été sensibilisés sur cette semaine.**



BIODECHETS

LE TRI, ÇA COMMENCE TOUT PETIT !



L'école élémentaire Les Cèdres à Quetigny encourage les enfants à trier leurs déchets de cantine. Accompagnés par les ambassadeurs du tri en lien avec l'équipe de restauration, l'établissement a mis en place depuis avril 2017 un site de compostage alimenté par les biodéchets que les enfants trient en fin de repas. Le compost est ensuite utilisé dans le jardin de l'école.

Cette démarche va s'essaimer dans d'autres écoles de la métropole.

¹ Dans le cadre du Tour de France Agir Ensemble.

REEMPLOI

VILLAGE DE LA REPARATION

Le 12 mai 2018 sur la Place de Darcy à Dijon, 9 artisans-réparateurs ont permis la réparation de plus de **40 objets sur les 60 apportés !**

Cet évènement a lieu chaque année depuis 2015 lors de la grande braderie et attire environ 800 visiteurs.



GRATIFERIA, LE TROC A LA COTE

La Gratiferia est un « marché gratuit » où chacun peut apporter les objets dont il ne se sert plus, tout en récupérant ceux qui les intéressent.

Organisé en juin 2018, cette édition a eu des résultats probants ! Avec environ 600 visiteurs, plus de 450 kg d'objets ont été déposés et **60% d'entre eux (soit 260 kg) ont trouvé une seconde vie !**

Par ailleurs, un tri-truck était présent et les ambassadeurs du tri ont pu sensibiliser près de 80 personnes.

5^{EME} EDITION DU MARCHE DE NOËL DU REEMPLOI

Pour la 5^{ème} année consécutive, le Marché de Noël du Réemploi a remis le couvert les 24 et 25 novembre 2018.

Avec plus de **1 000 visiteurs sur les 2 après-midi** et près de 50% de nouveaux exposants, cette année fût à nouveau une véritable réussite !



Les objectifs à horizon 2020



REDUIRE LA QUANTITE DE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte vise à dépasser le modèle économique linéaire en appelant à une consommation sobre et responsable des ressources, une production moindre des déchets avec un recyclage et une valorisation de ceux-ci en matière première, basculant ainsi vers une **économie circulaire**.

Dans ce cadre, un des premiers objectifs fixé par la loi est de réduire de 10% la quantité de déchets ménagers et assimilés (DMA²) produits par habitant, entre 2010 et 2020. Dijon métropole s'inscrit dans cette transition et, depuis 2010, les efforts réalisés par chacun ont permis une baisse de 8% de DMA par habitant (20 kg/an/hab.)

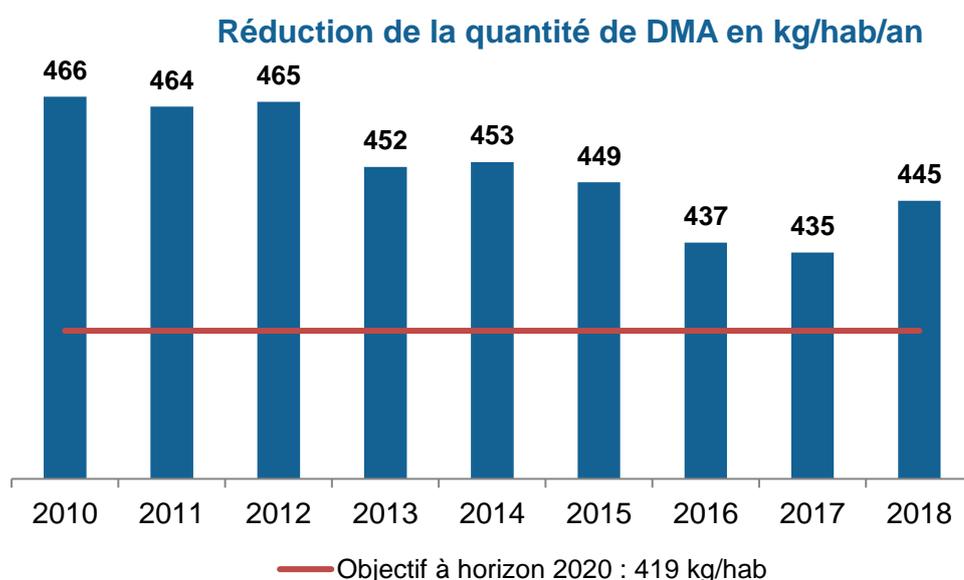
En 2018 la production de DMA a augmenté, cette tendance à la hausse est confirmée au niveau national³.

419 kg/hab

Objectif en quantité de DMA par habitant que Dijon métropole s'est fixé à l'horizon 2020

445 kg/hab

Quantité de DMA par habitant de Dijon métropole en 2018



² DMA : Déchets Ménagers et Assimilés (hors gravats) sur la base de la population SINOE

³ Information issue des rencontres TZDZG nationales de mars 2019

AUGMENTER LE RECYCLAGE ET LA VALORISATION

De la même façon que pour la prévention des déchets, dans un objectif de basculement vers une économie circulaire, la loi de transition énergétique fixe des objectifs de valorisation des déchets non dangereux non inertes sous forme de matière et organique : 55% en 2020 et 65% en 2025.

En 2018, ce taux atteint les 54%, en tenant compte des mâchefers⁴ (y compris les inertes valorisés) et des ferrailles issues de l'incinération des déchets. **L'objectif est très proche !**

55%

Taux de valorisation matière et organique que Dijon métropole veut atteindre en 2020

54%

Taux de valorisation matière et organique de Dijon métropole en 2018 avec mâchefers

41% sans mâchefers

Ce taux de valorisation prend également en compte la valorisation des déchets organiques c'est-à-dire les déchets verts mais aussi les biodéchets. La loi de transition énergétique préconise en effet la généralisation du tri à la source de ces déchets, pour tous les producteurs avant 2025.

Depuis 2017, une collecte de biodéchets est expérimentée auprès des professionnels volontaires ce qui a permis de collecter plus de 160 tonnes sur l'année de 2018. Ils sont ensuite apportés sur une plateforme de compostage afin d'être valorisés organiquement.

L'augmentation des quantités collectées laisse espérer l'atteinte des objectifs en matière de valorisation pour 2020.



Unité de compostage BIODEPE à SPOY

⁴ Les mâchefers sont les résidus solides issus de la combustion des déchets ménagers. Après une phase de maturation, et s'ils répondent à certaines exigences réglementaires, ils peuvent être valorisés en techniques routières.

AUGMENTER LA VALORISATION ENERGETIQUE ET DIMINUER LES GAZ A EFFET DE SERRE

La loi fixe comme objectifs la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40% entre 1990 et 2030 et la division par quatre de celles-ci entre 1990 et 2050.

94 251
tCO₂e

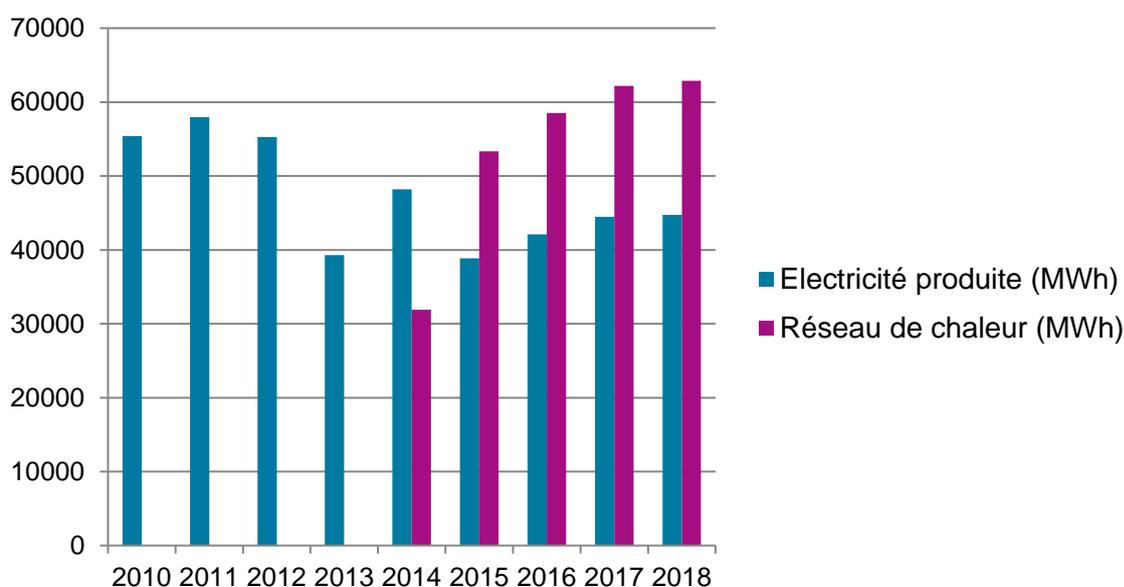
Objectif en tCO₂e que Dijon métropole s'est fixé à l'horizon 2020

104 266
tCO₂e

Quantité de tCO₂e de Dijon métropole en 2014

La gestion des déchets est un des principaux postes producteurs de gaz à effet de serre de Dijon métropole. La réduction du contenu carbone de l'énergie produite par la production de chaleur et d'électricité lors de l'incinération des ordures ménagères est primordiale. Depuis plusieurs années, la production de ces énergies est croissante.

Production d'électricité et de chaleur de l'UVE⁵

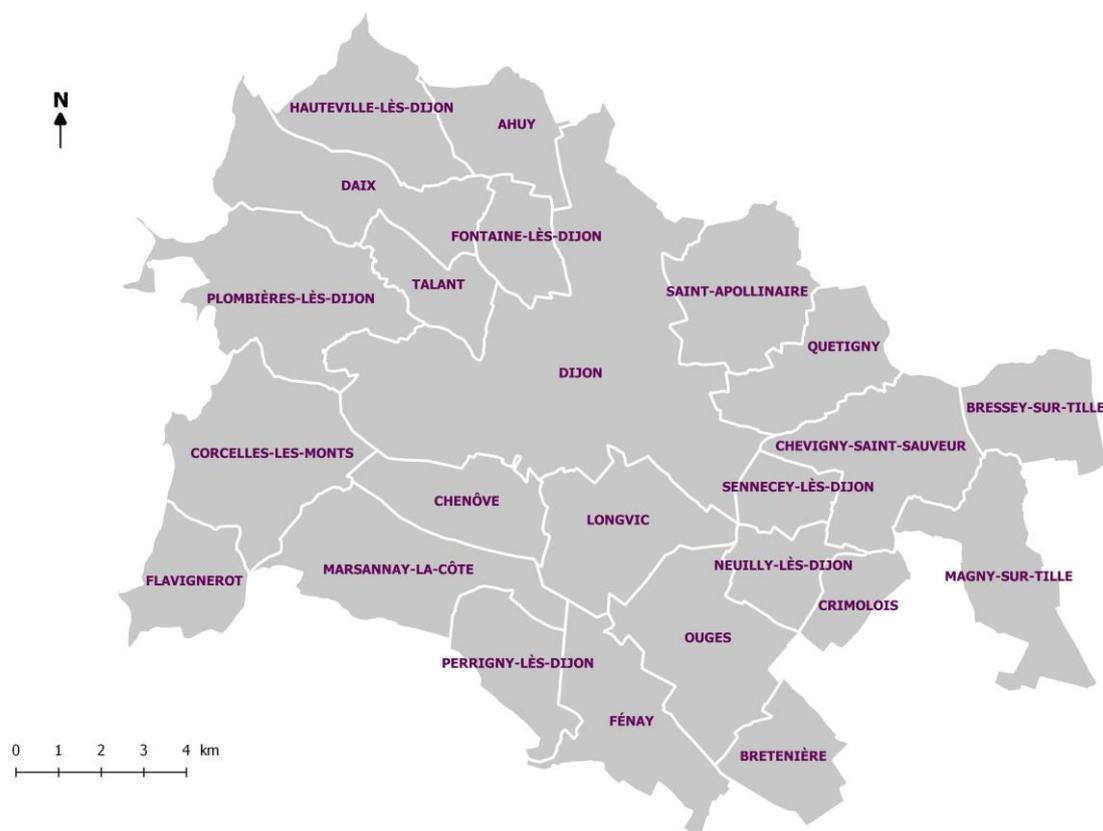


⁵ UVE : Unité de Valorisation Energétique

Dijon métropole



LE TERRITOIRE



257 843 habitants

Nombre d'habitants de Dijon métropole
(Source INSEE)

**24 communes
adhérentes**

Nombre de communes adhérentes de
Dijon métropole

73%

Taux d'habitat vertical de Dijon métropole

Périmètre d'intervention

Dijon métropole a la compétence d'élimination et de valorisation des déchets des ménages pour ses 24 communes membres. D'autres collectivités lui ont confié, via un marché, la collecte et/ou le traitement de leurs déchets ménagers ou assimilés.

LES MISSIONS ET COMPETENCES

Organiser, gérer

Dijon métropole dispose des compétences prévention, tri, collecte, et traitement des déchets. La gestion multifilière des déchets du territoire représente un point essentiel pour la collectivité et pour la qualité de vie de ses habitants. Dijon métropole assure en régie la gestion de plusieurs sites de traitement de déchets tels que l'UVE ou encore le centre d'enfouissement technique. La collecte et le tri des déchets sont réalisés par des prestataires de services.

Former, informer

En 2018, le service de collecte des déchets a réalisé de nombreuses actions de communication en lien avec la collecte, le tri et la réduction des déchets. Sept ambassadeurs du tri sont régulièrement présents sur le terrain. Parmi leurs missions, ils animent des ateliers auprès des écoles, sensibilisent les habitants à la qualité du tri en porte-à-porte, forment à l'utilisation des composteurs et organisent diverses manifestations tout au long de l'année.



Collecter, traiter, valoriser



La collecte, le traitement et la valorisation des déchets sont assurés par Dijon métropole pour les 257 843 habitants des 24 communes qui la composent.

Près de 125 000 tonnes de déchets de Dijon métropole sont collectées, par DIEZE et en déchetterie, et rejoignent les filières de traitement afin d'être, le plus possible, valorisées ou recyclées.



Partager, développer

La participation de Dijon métropole aux différents réseaux régionaux et nationaux (ADEME, AMORCE, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le Centre National du Recyclage, ...) permet un partage d'expériences facilité avec d'autres territoires.

Le service de collecte

- La mise à disposition des bacs de collecte, leur maintenance et réparation
- La mise à disposition de composteurs individuels ou partagés
- La collecte en porte-à-porte et en apport volontaire des ordures ménagères résiduelles
- La collecte en porte-à-porte et en apport volontaire des emballages ménagers recyclables
- La collecte en porte-à-porte et en apport volontaire du verre d'emballage
- La collecte des cartons d'emballage des commerces
- La collecte des objets encombrants
- La collecte en porte-à-porte des déchets verts sur abonnement
- L'accès gratuit aux cinq déchetteries communautaires
- La collecte des sapins en porte-à-porte
- La collecte des biodéchets en expérimentation
- La gestion des contrats gros producteurs d'ordures ménagères

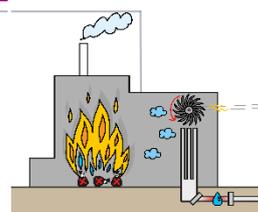
Les principales filières de traitement

Une fois collectés, les déchets rejoignent différentes filières de traitement, notamment :

- L'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) (cogénération avec production d'électricité et de chaleur) et chaîne de traitement des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI)
- Le centre de tri avec séparation par catégories de matériaux recyclables (cartons, bouteilles en plastique, aluminium, acier, papiers, emballages pour liquides alimentaires) et orientation vers les filières de recyclage
- Les plateformes de compostage des déchets verts
- Le centre d'enfouissement technique pour les déchets ultimes

LE SERVICE DE COLLECTE ET DE VALORISATION DES DECHETS

SERVICE UVE, COLLECTE DES DECHETS, RESEAU DE CHALEUR



SENSIBILISATION et COMMUNICATION

Pilotage



Information des usagers sur le tri, la prévention et la gestion des déchets (dont les ambassadeurs)



Actions de prévention des déchets



PRECOLLECTE et COLLECTE

Pilotage



Fourniture des bacs et colonnes



Lavage et maintenance des équipements de précollecte



Collecte des ordures ménagères résiduelles, déchets recyclables, biodéchets, verre d'emballage, déchets verts et objets encombrants



Gestion des gros producteurs



Gestion des déchetteries



Gestion des ressourceries



TRI, TRAITEMENT et VALORISATION

Pilotage



Incinération des ordures ménagères



Traitement des DASRI



Enfouissement



Tri et valorisation des déchets d'emballage et journaux magazines



Valorisation du verre d'emballage



Compostage des déchets verts et des biodéchets



Transport et traitement des déchets dangereux de déchetteries



Prestation

Régie

47 employés au service de collecte et de valorisation de Dijon métropole (en régie)

relevant de la fonction publique

Formation des agents

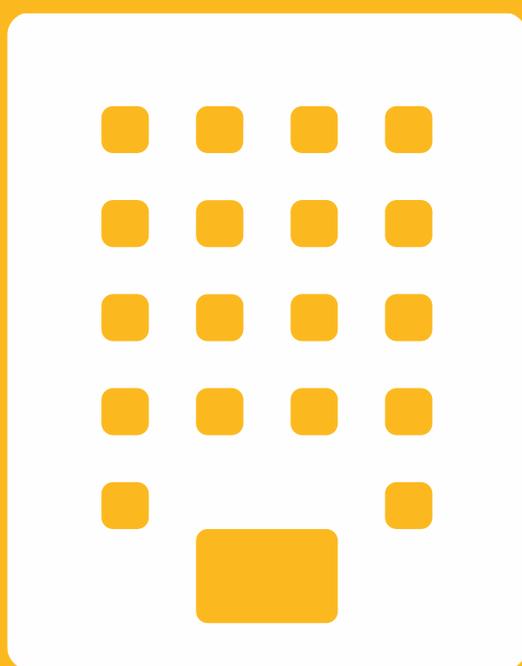
Dans le cadre du plan de formation 2016-2019, diverses formations ont été proposées aux agents de Dijon métropole.

De la formation personnelle à la formation professionnalisante, en passant par la préparation aux concours ou examens, 27 agents ont réalisé une des 21 formations au programme.

Les thèmes abordés varient d'une formation à l'autre. En 2018 les domaines concernés étaient les habilitations électriques, le travail en hauteur, le CACES engins de chantier la SST, la sécurité incendie, les marchés publics ou encore les finances.



Le service public



INFORMER ET DONNER LES CLES POUR AGIR

Particulier Professionnel Contactez nous | Q

DIJON métropole Je trie et je réduis mes déchets, c'est pour la vie ! 800 12 12 11 Service & appel gratuits

Où déposer mes déchets Mes jours de collecte Faire une demande Réduire mes déchets

MOINS DE DÉCHETS RESPONSABILITÉ ET CONSCIENCE DÉCHETS EN DES QUANTITÉS ÉCONOMISER EN RESPONSABLE AVOIR UNE SECONDE VIE À NOS CÔTÉS BIEN TRIER LES DÉCHETS

MOINS DE DÉCHETS
Dijon Métropole s'est engagée à réduire sa production de déchets de 10% à la fin 2020. Mieux vaut prévenir, c'est bien connu...

JARDINAGE ET COMPOSTAGE
La biodiversité, c'est mieux quand c'est partagé ! Dijon Métropole invite tous les habitants qui jardinent à adopter des méthodes de jardinage...

SECONDE VIE DES OBJETS
Je donne une seconde vie à mes objets. Tous les jours des objets sont jetés parce qu'ils sont cassés ou qu'ils ne nous sont plus utiles. Pourtant des

NOUVELLE COLLECTE DU VERRE À DIJON EN POINTS D'APPORT

QUELQUES PAS POUR VOUS, UN GRAND PAS POUR LE RECYCLAGE



DÉBUT AVRIL
DOUBLE COLLECTE DU VERRE À DIJON EN PORTE-À-PORTE ET POINTS D'APPORT

DÉBUT JUILLET
COLLECTE EXCLUSIVE EN POINTS D'APPORT VERRE



Site internet



Ambassadeurs du tri

Campagnes de communication

90 285 visiteurs sur le site internet www.trionsnosdechets-dijon.fr

53 795 nouveaux visiteurs

Soit + 29 338 par rapport à 2017

7 ambassadeurs du tri pour des actions d'accompagnement en matière de tri et de réduction des déchets

85 animations

UNE QUESTION PRATIQUE SUR VOS DÉCHETS ?

Pour toute demande, un seul numéro de téléphone :

0 800 12 12 11 Service & appel gratuits

En 2018, **18 248** appels ont été reçus par le centre d'appel.

S'informer et se sensibiliser

Les ambassadeurs du tri et de la prévention des déchets réalisent des animations afin de sensibiliser les usagers aux écogestes du quotidien et de les informer sur le recyclage des déchets, notamment à l'aide de jeux ludiques. En 2018, **85 animations** ont été organisées pour environ **3 600 personnes sensibilisées**.

La prévention passe par la promotion des écogestes à la maison et au bureau et l'éco-consommation pour réduire nos déchets. Sensibiliser les jeunes à la réduction des déchets est l'un des axes du plan d'actions. Ainsi des établissements sont accompagnés dans leur pratique de tri et de réduction des déchets comme le CROUS de Dijon, plusieurs lycées de la métropole et des écoles élémentaires.

La sensibilisation au tri des déchets recyclables passe par des interventions en porte-à-porte via la distribution de flyers en complément du discours des ambassadeurs. Les tablettes que ces derniers utilisent leur permettent de traiter en direct les interventions et de promouvoir le site internet « trions nos déchets ». La qualité du tri est vérifiée par secteur et permet de cibler leurs actions de sensibilisation.

Les ambassadeurs ont été invités à participer à des journées à thèmes telles que : le village goût nutrition santé, la fête de la biodiversité, la disco soupe, le village de la réparation...



Réduire la quantité de nos déchets !

Dijon métropole a signé une convention avec La Recyclade, une association qui collecte, valorise et vend les objets initialement destinés à être jetés. En 2018, l'association a organisé 10 ateliers upcycling pour apprendre à prolonger la durée de vie des objets ainsi qu'une Gratiféria afin de donner des objets dont les habitants n'ont plus l'utilité et prendre ceux qui les intéressent. Des ateliers pour apprendre à fabriquer ses produits d'entretien et ses produits cosmétiques au naturel ont également été proposés avec l'association Eco-friendly21. 120 habitants de la métropole ont participé à l'ensemble des ateliers.



Un autre objectif consiste à réduire et détourner le flux de textiles présent dans les ordures ménagères en privilégiant leur valorisation via des filières de réemploi ou de recyclage. On dénombre **100 points de collecte** sur le territoire et environ 4,5 kg de textiles collectés par habitant. La majorité des points de collecte sont gérés par le Relais Bourgogne.



À ce jour, 32% des boîtes aux lettres sont équipées de Stop Pub ce qui est supérieur à la moyenne nationale qui est à 15,2%.

Des actions en direction des professionnels sont également engagées. Pour la 3^{ème} année consécutive, 58 commerçants et artisans du centre-ville de Dijon et de Quetigny (place centrale) ont adhéré à l'opération « Mon commerce, ma ville, mon environnement ».

Mieux gérer nos déchets verts

Détourner les biodéchets des ordures ménagères passe par le développement du compostage individuel et du compostage partagé. Depuis fin 2000, Dijon métropole a lancé une opération de promotion du compostage dénommée « Composter, c'est facile » : mise à disposition de composteurs en bois de 400L et de 570L en échange d'une caution. Depuis 2015, la métropole développe le dispositif en pied d'immeuble, au sein d'un quartier, ou au cœur de jardins partagés.

Diverses actions ont été menées dans l'optique de diminuer la production de déchets verts ainsi que l'utilisation de produits phytosanitaires via la promotion des pratiques de jardinage au naturel. Depuis 2012, les sapins de Noël sont également collectés et broyés afin d'être réutilisés en paillage aux pieds des plantations des espaces verts communaux.

Des ateliers en déchetteries sur « Comment valoriser les déchets verts au jardin ? » ont été animés par l'association Arborecence et les ambassadeurs du tri notamment lors de la Semaine Européenne du Développement Durable ainsi que lors de divers événements (Apidays, Fête de la nature...).

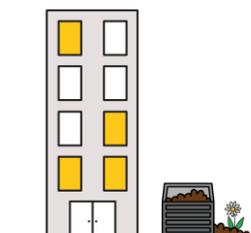
172 heures

d'animation consacrées à la sensibilisation au jardinage naturel



656 heures

d'animation consacrées au compostage



63 sites de compostage partagé

393

nouveaux foyers qui compostent

11 531

composteurs distribués depuis fin 2000



27%

des habitats individuels possèdent un composteur



PRECOLLECTE

Pour la collecte en porte-à-porte



Ordures
ménagères
résiduelles

Déchets
recyclables

Déchets verts

Les dispositifs de collecte en porte-à-porte

148 568 bacs

sur le territoire
de Dijon métropole

**66 654 bacs ordures
ménagères résiduelles**

**59 791 bacs déchets
recyclables**

4 450 bacs déchets verts

**98 bacs biodéchets
(expérimentation)**

6 274

bacs livrés

8 777

bacs réparés

5 204

bacs recyclés

Pour la collecte en points d'apport



Centre-ville

Bailleurs
et
Syndics

Verre
d'emballage

Les dispositifs de collecte en points d'apport

799 bornes
sur le territoire

**180 bornes ordures
ménagères résiduelles**

**117 bornes déchets
recyclables**

**502 bornes verre
d'emballage**

207

bornes supplémentaires installées

415 bornes de surface

133 bornes semi-enterrées

251 bornes enterrées

Sur les 799 bornes en place, 427 appartiennent à Dijon métropole.

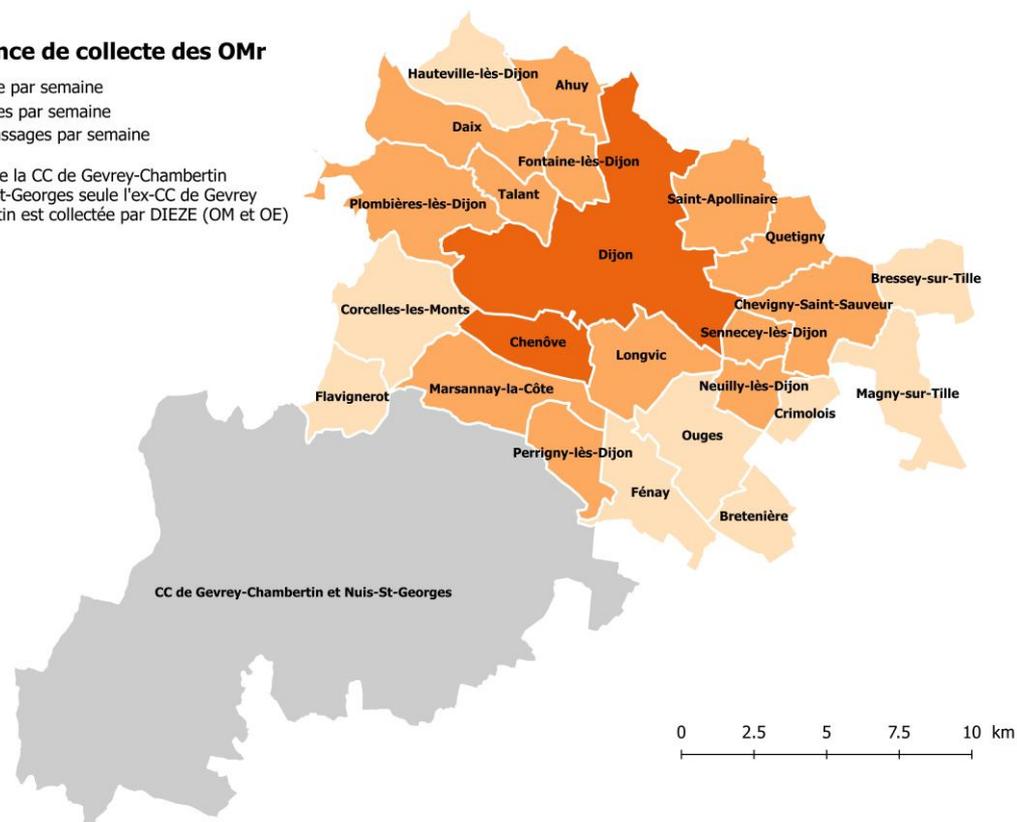
COLLECTE

La collecte des **ordures ménagères** a lieu 1 à 3 fois par semaine :

Fréquence de collecte des OMr

- 1 passage par semaine
- 2 passages par semaine
- 2 ou 3 passages par semaine

Au sein de la CC de Gevrey-Chambertin & Nuits-St-Georges seule l'ex-CC de Gevrey Chambertin est collectée par DIEZE (OM et OE)



La collecte des **déchets recyclables** est effectuée à raison d'un passage par semaine, sauf à Corcelles-les-Monts et Flavignerot où elle a lieu tous les quinze jours.

Les moyens matériels de Dijon métropole

Dijon métropole est propriétaire des locaux et des bennes de collecte des ordures ménagères (43 véhicules) mis à disposition du prestataire de collecte.

La distance parcourue en 2018 par les bennes est de 742 102 km. Cela représente une diminution de 4% de kilomètres parcourus par rapport à l'année 2017.



Performances de Dijon métropole en 2018

87 128 t

Total des ordures ménagères et assimilées⁶ de Dijon métropole collectées

- 4 526 t

Baisse des tonnages d'ordures ménagères et assimilées collectées par rapport à 2010

345,3 kg/hab.

Production d'ordures ménagères et assimilées par habitant (moyenne nationale ADEME à 339 kg/hab./an)

- 8%

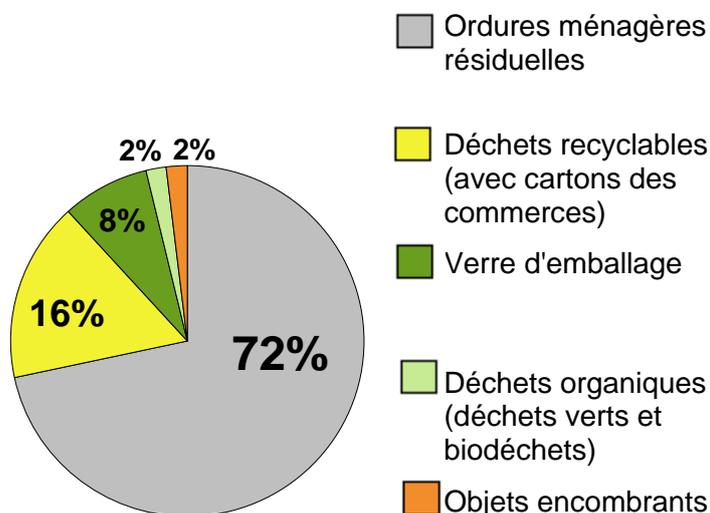
Baisse de la quantité d'ordures ménagères et assimilées collectées par habitant par rapport à 2010



⁶ **Ordures Ménagères et Assimilées** : ordures ménagères résiduelles, déchets recyclables, papiers/cartons de déchetteries et verre d'emballage – Population SINOE

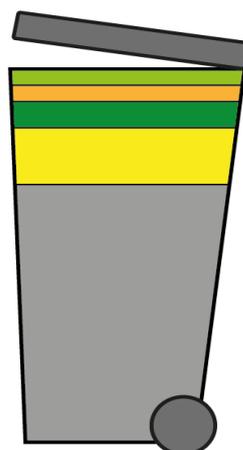
Répartition des tonnages des déchets ménagers et assimilés⁷ collectés (hors déchetterie)

90 416 t
 Total des déchets ménagers et assimilés collectés sur le territoire de Dijon métropole



Production de déchets ménagers et assimilés collectés par habitant et par an

- Déchets organiques**
■ 6,6 kg/hab.
- Objets encombrants**
■ 6,9 kg/hab.
- Verre d'emballage**
■ 28,7 kg/hab.
- Déchets recyclables**
■ 59,4 kg/hab.
- Ordures ménagères résiduelles**
■ 256,7 kg/hab.



⁷ Déchets ménagers collectés et assimilés : ordures ménagères résiduelles, déchets recyclables (avec cartons des commerciaux), verre d'emballage, objets encombrants, déchets organiques (déchets verts et biodéchets) – Population SINOE

Ordures ménagères résiduelles

64 785 t

Total des ordures ménagères résiduelles collectées sur Dijon métropole

256,7 kg/hab.

Production d'ordures ménagères résiduelles par habitant

+ 2,5%

Hausse de la quantité d'ordures ménagères résiduelles par habitant, par rapport à 2017



68 946 t
2010



65 520 t
2014



63 987 t
2016



64 785 t
2018

AIDEZ-NOUS À AMÉLIORER NOTRE SERVICE

Le personnel de collecte rencontre des difficultés lors des ramassages. Votre civisme peut l'aider en :

- Déposant vos ordures ménagères résiduelles dans des sacs avant de les mettre dans les bacs
- Évitant toute présentation en vrac (sans sac et sans bac)
- Indiquant quand votre bac est cassé
- Demandant un rendez-vous pour tout objet encombrant

Présentant les déchets conformes à la collecte (déchets verts, gravats, DEEE⁸ et déchets dangereux des ménages doivent être emmenés en déchetterie)

Collecte des déchets des professionnels



Depuis le 1^{er} janvier 2017, la redevance spéciale pour les gros producteurs d'ordures ménagères résiduelles s'applique lorsque le producteur produit un volume hebdomadaire compris entre 1 200 et 30 000 litres.

Elle comprend la mise à disposition de bacs (de 120l à 660l), les collectes hebdomadaires et le traitement des déchets.

En 2018, 536 contrats lient des professionnels avec Dijon métropole pour la gestion de leurs déchets.

⁸ DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques

Déchets recyclables (hors cartons des commerces et collectes en déchetteries)

13 695 t

Total de déchets recyclables collectés sur Dijon métropole

54,3 kg/hab.

Production de déchets recyclables par habitant

+ 0,4%

Hausse de la quantité de déchets recyclables par habitant, par rapport à 2017



14 527 t
2010



13 489 t
2014



13 595 t
2016



13 695 t
2018

À DÉPOSER EN VRAC, PAS DANS UN SAC !



Les déchets recyclables doivent être placés dans le bac à couvercle jaune ou le point tri.

Ils comportent :

Les bouteilles et flacons plastiques, y compris les bouteilles d'huile alimentaire

Les cartons, boîtes et suremballages, briques alimentaires, vidés et présentés à plat

Les papiers, cahiers, annuaires – **les journaux, revues, magazines** (sans le film plastique)

Les emballages métalliques



ATTENTION !

Pas de pot de yaourt ni de crème, sac et film plastique, gobelet, barquette plastique ou polystyrène !



Verre d'emballage

7 238 t

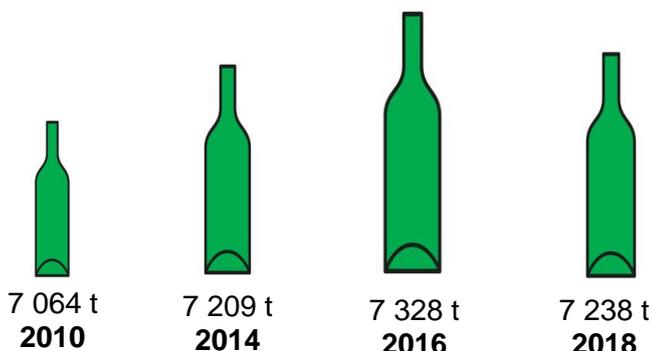
Total de verre d'emballage collecté sur Dijon métropole

28,7 kg/hab.

Production de verre d'emballage par habitant

- 1,2%

Baisse de la quantité de verre d'emballage par habitant, par rapport à 2017



À DÉPOSER EN VRAC, PAS DANS UN SAC !

Pots en verre, bouteilles en verre et bocaux en verre.

ATTENTION ! Pas de bouchons, couvercles, capsules, ampoules, vaisselle et objets décoratifs en porcelaine ou en cristal, verres à boire, miroirs !

Objets encombrants

1 735 t

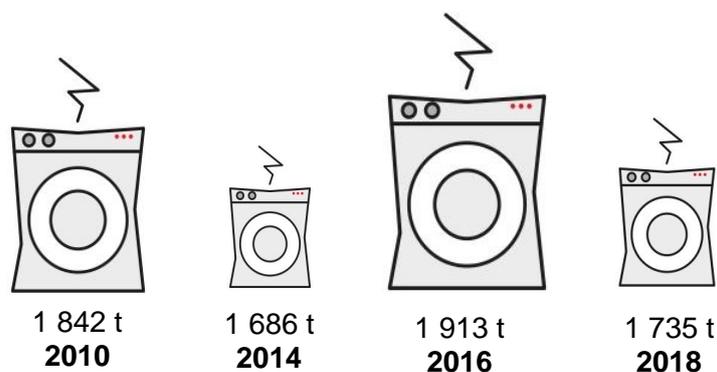
Total des objets encombrants collectés sur Dijon métropole

6,9 kg/hab.

Production d'objets encombrants par habitant

- 3,1%

Baisse de la quantité d'objets encombrants par habitant par rapport à 2017



DEEE & Ferraille

En 2018, 56 tonnes de DEEE et 13 tonnes de ferraille ont été collectées et valorisées via la collecte des encombrants

QUELS OBJETS ENCOMBRANTS ?

Il s'agit des déchets qui, en raison de leur poids et de leur volume, ne peuvent pas être pris en charge par les collectes traditionnelles. Ce sont notamment **les meubles, les matelas, les gros appareils ménagers...** Les habitants de Dijon métropole disposent d'un service de collecte en porte-à-porte sur rendez-vous pris via le numéro vert ou le site internet www.trionsnosdechets-dijon.fr

Déchets verts (hors collecte des sapins de Noël et collecte en déchetteries)

1 508 t

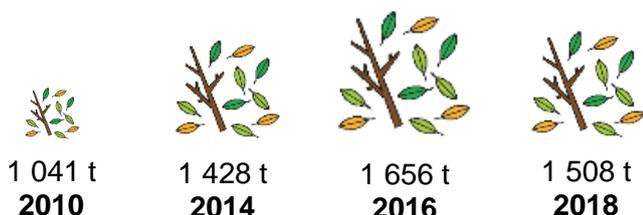
Total de déchets verts collectés
sur Dijon métropole

3 991

Conventions signées en 2018

+ 2,4%

Hausse de la quantité de
déchets verts par habitant par
rapport à 2017



Une convention pour une collecte spécifique

En 2018, chaque foyer souhaitant bénéficier de la collecte des déchets verts a dû **souscrire à un abonnement** pour 50€ comprenant 37 semaines de collecte hebdomadaire.

QUELS DÉCHETS VERTS ?

Tontes de pelouse, feuilles mortes, fleurs fanées, tailles de haies
et branches ayant un diamètre inférieur à 10 cm.



En plus des déchets verts collectés sur abonnement, **plus de 80 tonnes de sapins de Noël**, collectés en porte-à-porte et en déchetterie, ont été valorisés en 2018.

Les conifères ont été broyés et transformés en paillage pour les espaces verts des communes de Dijon métropole.

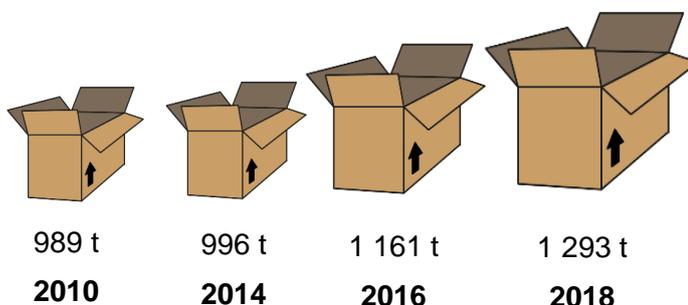
Cartons des commerces

1 293 t

Total de cartons des commerces collectés sur Dijon métropole

+ 7,3%

Hausse de la quantité de cartons des commerces collectée par rapport à 2017



À DÉPOSER EN VRAC, PAS DANS UN SAC !

Les cartons d'emballage non souillés ou imprimés, démontés et pliés, sont collectés une fois par semaine dans les zones d'activité et deux fois par semaine en centre-ville de Dijon.



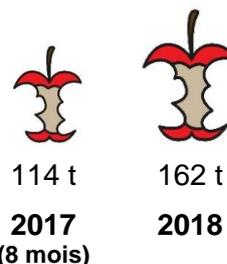
ATTENTION !

Pas de cartons mouillés, souillés par des graisses ou de la peinture, de polystyrène, de classeurs et de papier peint !

Biodéchets des gros producteurs

162t

Total de biodéchets des gros producteurs collectés sur Dijon métropole



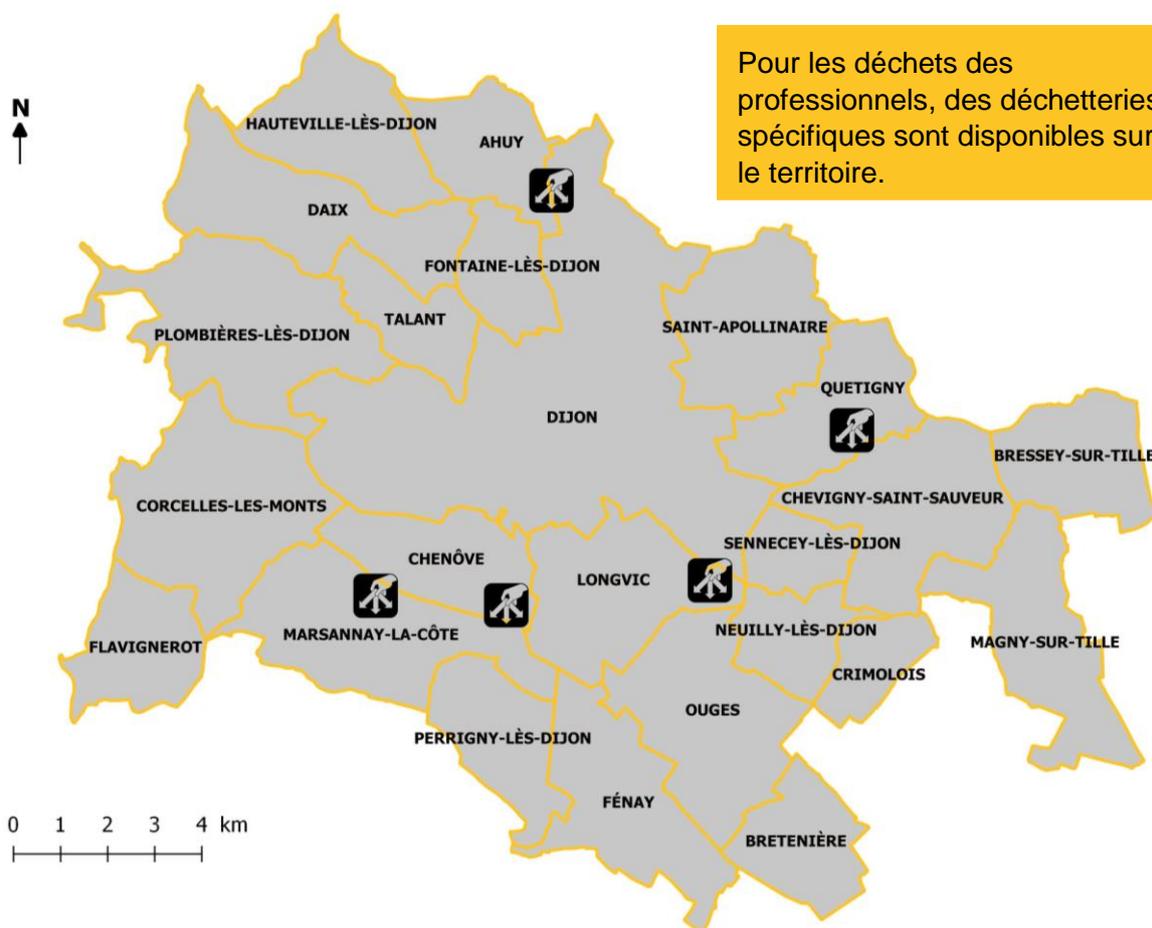
ZOOM SUR LA COLLECTE DES BIODÉCHETS



Depuis mai 2017, Dijon métropole a mis en place un test d'une collecte de biodéchets auprès de professionnels volontaires.

Cette collecte spécifique concerne 30 établissements volontaires.

DECHETTERIES DES PARTICULIERS



Pour les déchets des professionnels, des déchetteries spécifiques sont disponibles sur le territoire.

- Chenôve** Rue de Longvic
Tél : 03 80 58 87 32
- Dijon** Rue Alexander Fleming
Tél : 03 80 23 94 94
- Longvic** Rue Jules Guesde
Tél : 03 80 68 03 91
- Quetigny** Bd de la Croix Saint Martin
Tél : 03 80 71 03 13

- Marsannay-la-Côte**
Chemin rural n°15
dit « Chemin aux Vaches »
Tél : 06 77 12 63 12

Hiver (du 01/11 au 30/04) :

Lundi – Vendredi : 9-12h et 14-18h
Samedi : 9-13h et 14-18h
Dimanche : 9-12h

Été (du 01/05 au 31/10) :

Lundi – Vendredi : 9-13h et 14-19h
Samedi : 9-19h
Dimanche : 9-13h

Hiver (du 01/11 au 30/04) :

Lundi – Vendredi : 9-12h et 14-17h
Samedi : 9-13h et 14-17h
Dimanche : 9-12h

Été (du 01/05 au 31/10) :

Lundi – Vendredi : 9-13h et 14-18h
Samedi : 9-18h
Dimanche : 9-13h

Fermetures : 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

36 307 t

Total des déchets (hors verre) des particuliers collectés en déchetteries

494 950

Nombre de visites en déchetteries

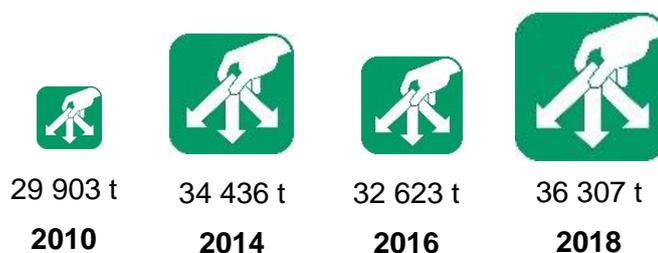
+ 8,1%

Hausse de la fréquentation depuis 2017

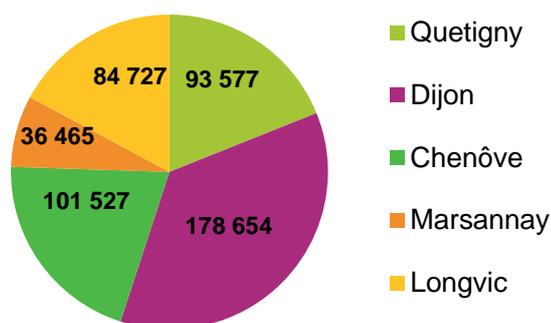
5 déchetteries au service des particuliers



Évolution des tonnages de déchets de déchetterie collectés (hors verre)



Répartition des fréquentations en 2018



Accéder aux déchetteries

L'accès aux déchetteries est **gratuit** et strictement réservé aux particuliers résidant sur le territoire de Dijon métropole. Les véhicules admis sont limités à 1,9 m de hauteur et à 3,5 t de PTAC. Les agents à l'accueil sont chargés de la sécurité et du bon fonctionnement des sites : merci de suivre leurs consignes !

Pour toute demande de dérogation, veuillez contacter le service collecte et tri :

- **par téléphone**, au 03 80 76 40 76
- **par mail**, à collecteselective@metropole-dijon.fr

**Les dépôts extérieurs sont interdits
sous peine de poursuites**

Les déchets de déchetteries



9 038 t

DECHETS VERTS

Valorisation organique



4 101 t

BOIS/PLASTIQUES

Valorisation matière



1 410 t

PAPIERS/CARTONS

Valorisation matière



51 t

PNEUMATIQUES

Utilisation en revêtement ou incinération



3 831 t

INCINERABLES

Valorisation énergétique



1 271 t

FERRAILLES

Fabrication de nouveaux produits métalliques



220 t

TEXTILES

Réutilisation ou valorisation en chiffons industriels ou isolants thermiques



1 130 t

DEEE (y compris tubes fluorescents)

Réutilisation ou recyclage



4 096 t

OBJETS REUTILISABLES

Réparation et réutilisation



13 t

HUILES DE FRITURE

Fabrication de biocarburant



39 t

HUILES DE VIDANGE

Fabrication de nouvelles huiles moteur ou valorisation énergétique



31 t

BATTERIES

Neutralisation des acides et valorisation des métaux



67 t

AMIANTE-CIMENT

Stockage en centre d'enfouissement



10 192 t

DEBLAIS GRAVATS

Stockage en centre d'enfouissement



574 t

PLAQUES DE PLÂTRE

Fabrication de plaques de plâtre



11 t

PILES

Valorisation matière



231 t

AUTRES DECHETS DANGEREUX

Valorisation matière et énergétique



TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

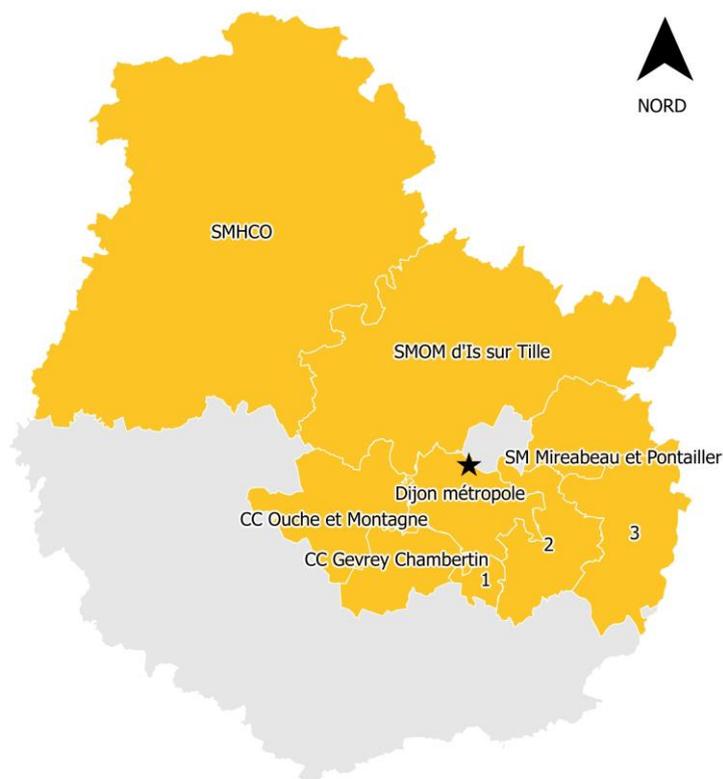
Centre de tri

- ★ Centre de tri
- Territoires non adhérents à l'UVE

- 1 : CC Sud Dijonnais
- 2 : SMICTOM de la Plaine Dijonnaise
- 3 : CAP Val de Saône

Des déchets recyclables issus d'autres départements limitrophes ont également été reçus. Il s'agit des déchets de Sichamps.

10 0 10 20 30 40 km



Le centre de tri est destiné à trier, mais aussi à orienter vers les filières de recyclage, les emballages tels que les cartons, les cartonnettes, les emballages pour liquides alimentaires (tétra-pack), les bouteilles en plastique (PET, PEHD), l'aluminium, et l'acier ainsi que les papiers tels que les gros de magasins, les journaux, les revues et les magazines (JRM).

Les caractéristiques techniques

Capacité de l'installation :	30 000 t/an
Taux d'utilisation du centre de tri :	94,77%
Performance de tri :	8,1 t/h
Nombre d'heures d'insertion :	54 664 h



26 021 t

Total des déchets recyclables reçus sur le centre de tri

23 151 tonnes triées
2 870 tonnes uniquement conditionnées

ISO 14001 et **ISO 50001**

Une installation certifiée



15 114 tonnes

Total des déchets recyclables de Dijon métropole reçus sur le centre de tri

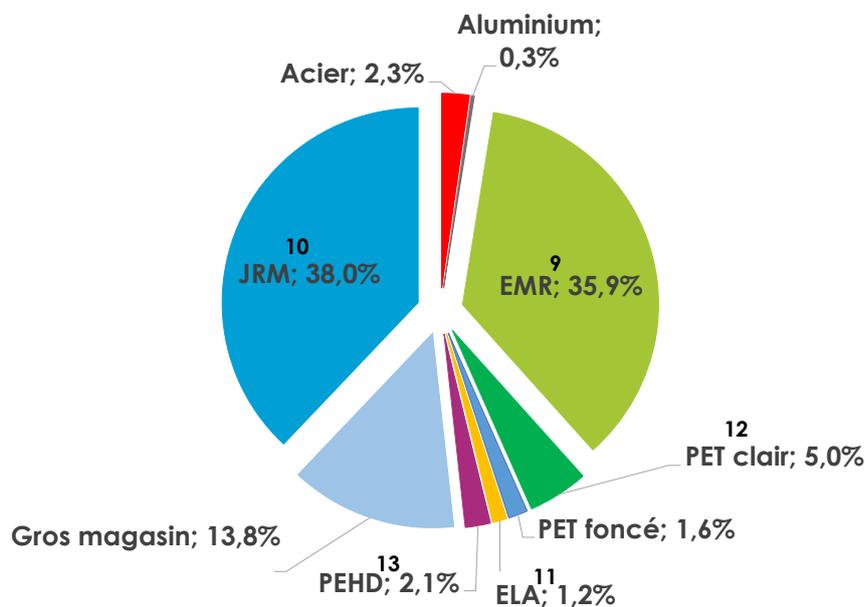
13 696 tonnes triées
1 418 tonnes uniquement conditionnées

17,8%

Taux de refus issu des caractérisations pondérées



Répartition des flux de Dijon métropole issus du centre de tri et évacués vers les filières de recyclage



⁹ EMR : Emballages Ménagers Recyclables

¹⁰ JRM : Journaux Revues Magazines

¹¹ ELA : Emballages Liquides Alimentaires

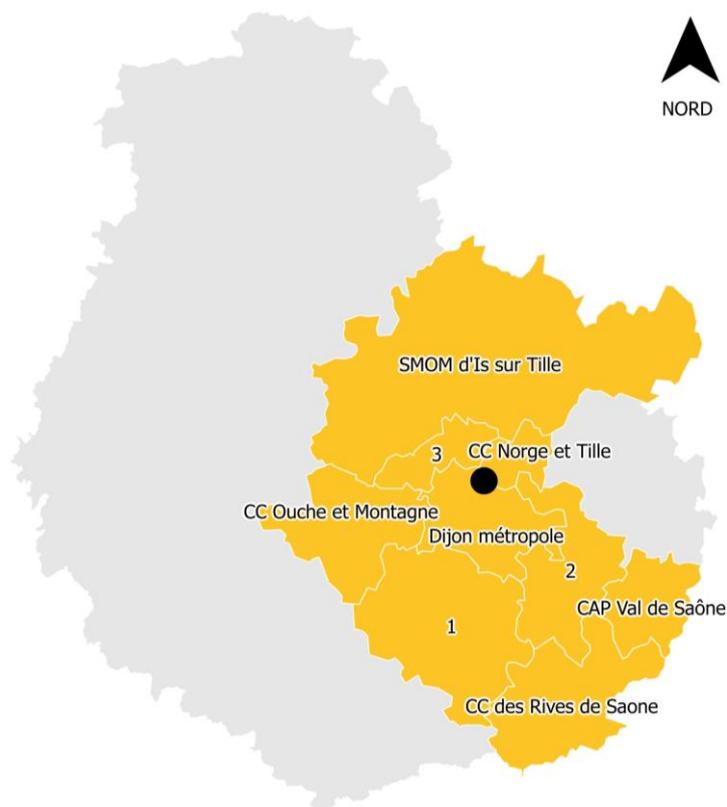
¹² PET : Polytéréphtalate d'éthylène (Bouteilles plastiques)

¹³ PEHD : Polyéthylène haute densité (Bidons)

Unité de valorisation énergétique

- UVE
- Territoires non adhérents à l'UVE
- 1 : CC Gevrey-Chambertin et Nuits-St-Georges
- 2 : SMICTOM de la Plaine Dijonnaise
- 3 : CC de Forêts, Seine et Suzon (via le SMOM d'Is s/ Tille)

Les déchets de SENerval (Eurométropole de Strasbourg) et du SYDOM du Jura sont acheminés vers l'UVE.



10 0 10 20 30 40 km

L'UVE est engagée dans une démarche environnementale depuis 2006, elle est certifiée ISO 14001 depuis juin 2008. La mise en place d'un système de management de l'énergie a abouti à une certification ISO 50001 en mai 2014.

Une installation certifiée



Les caractéristiques techniques

Capacité de l'installation : 140 000 t/an
Taux de fonctionnement des fours : 91%
Productivité moyenne : 8 382 h
Surveillance des rejets : teneur très faible en polluants

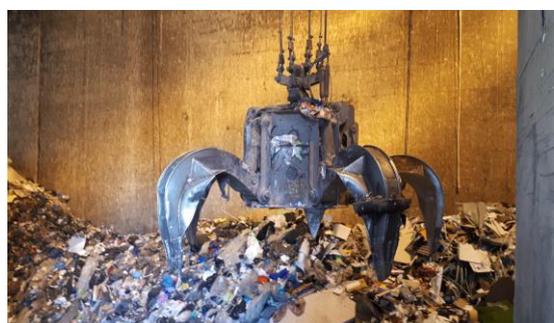
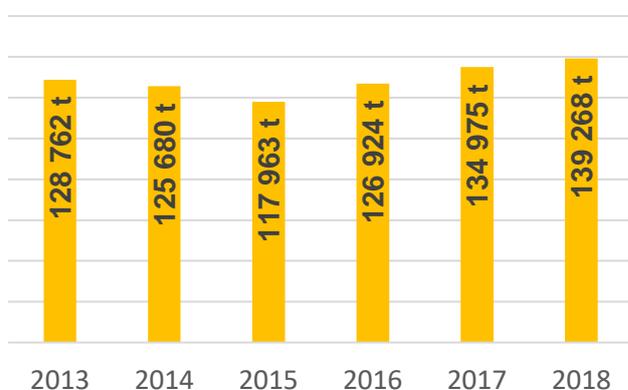


139 268 t

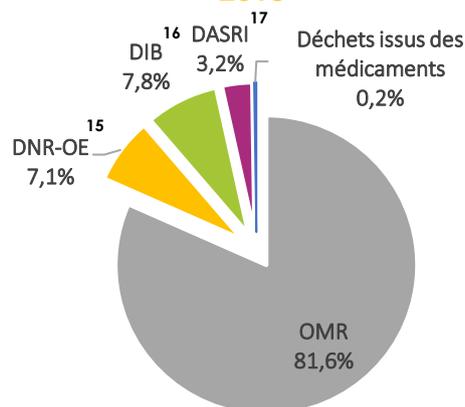
Total des déchets reçus sur l'usine
Dont **133 715 tonnes incinérées**
2 132 tonnes détournées en enfouissement
Et **3 421 tonnes d'évaporation et de fond de fosse¹⁴**



Evolution des tonnages réceptionnés à l'UVE



Répartition des tonnages réceptionnés en 2018



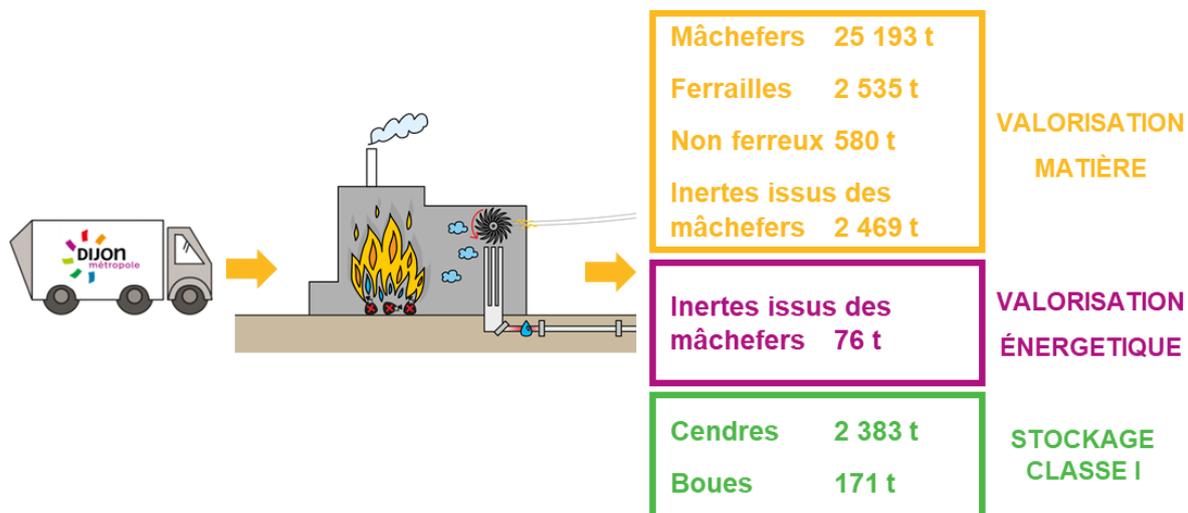
¹⁴ **Déchets en fond de fosse** : déchets qui, à la fin de l'année, restent dans la fosse de l'incinérateur

¹⁵ **DNR-OE** : Déchets non recyclables Objet Encombrants

¹⁶ **DIB** : Déchets Industriel Banals

¹⁷ **DASRI** : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

Flux sortants

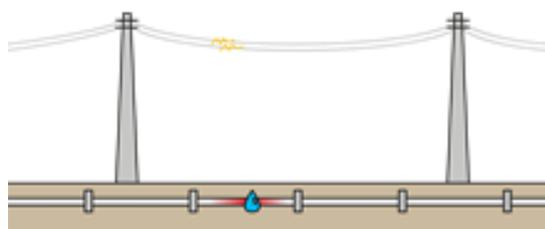


Le groupe turbo alternateur

Depuis 2006, il transforme la vapeur produite par la combustion des déchets en électricité revendue à EDF.

44,72 GWh, électricité produite en 2018

83%, taux de valorisation énergétique en 2018 (PE avec correction climatique).



Le réseau de chaleur urbain

Depuis octobre 2013, Dijon métropole valorise l'énergie thermique produite par l'incinération des déchets dans le réseau de chaleur.

62,9 GWh thermiques, quantité d'énergies valorisées sur le réseau en 2018

Le centre d'enfouissement technique des déchets inertes en réhabilitation

119 641 t

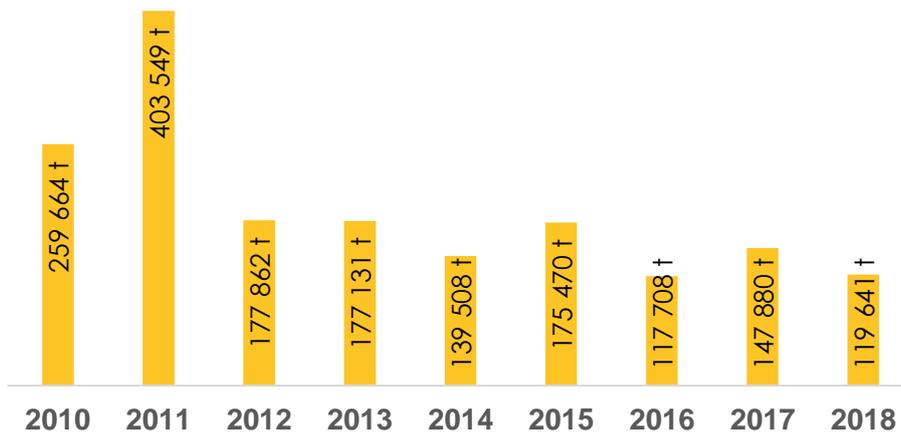
Total des déchets inertes reçus sur le centre d'enfouissement technique

- 95%

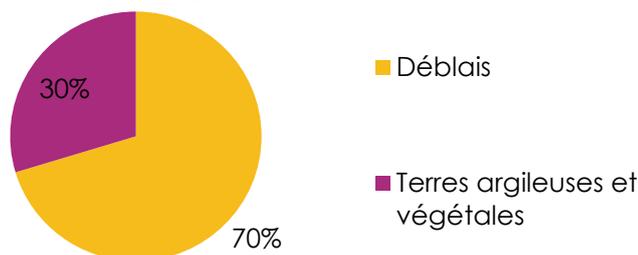
Baisse de la quantité de déchets stockés par rapport à 2010



Tonnages réceptionnés au CET

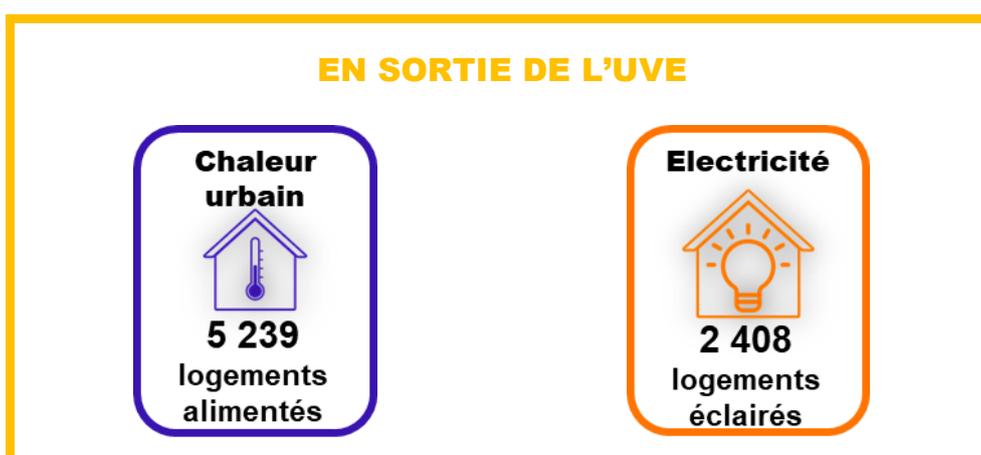
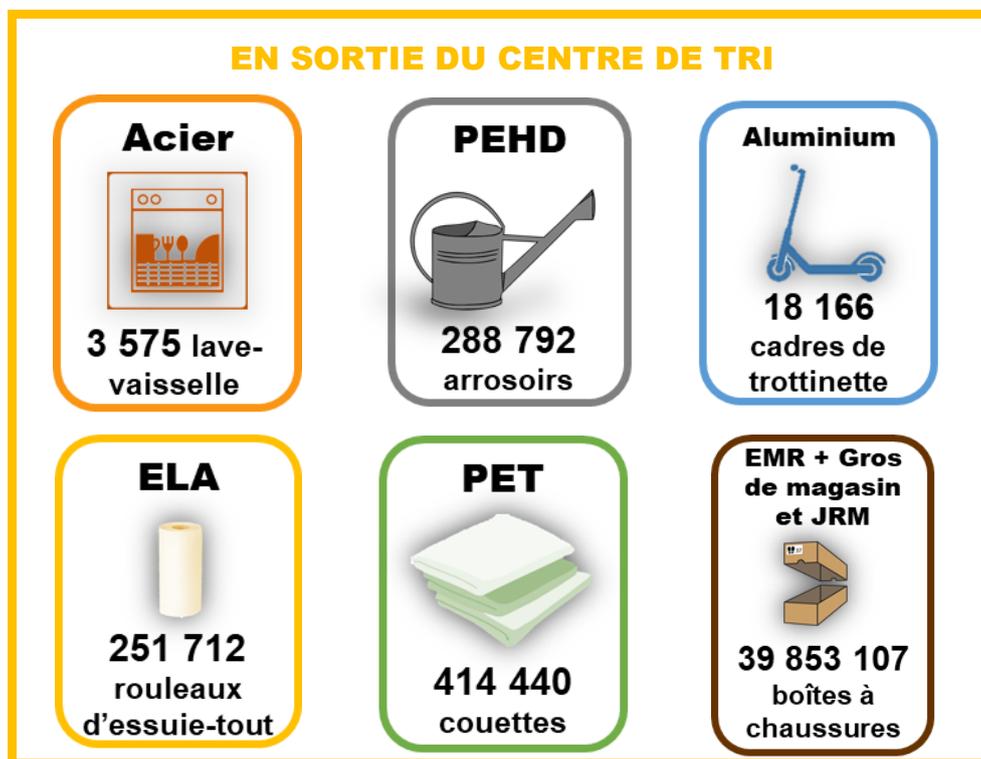


Répartition des entrants au CET

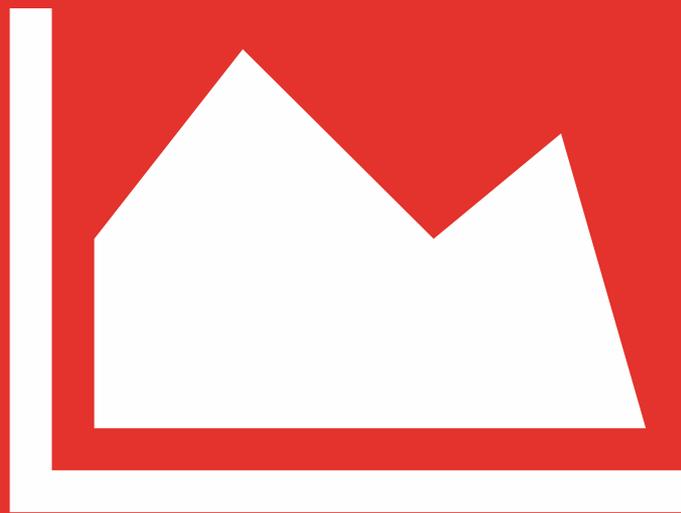


Arrivé à saturation, le CET a fermé définitivement ses portes le 31 décembre 2018.

La valorisation des déchets traités dans les installations de Dijon métropole, c'est :



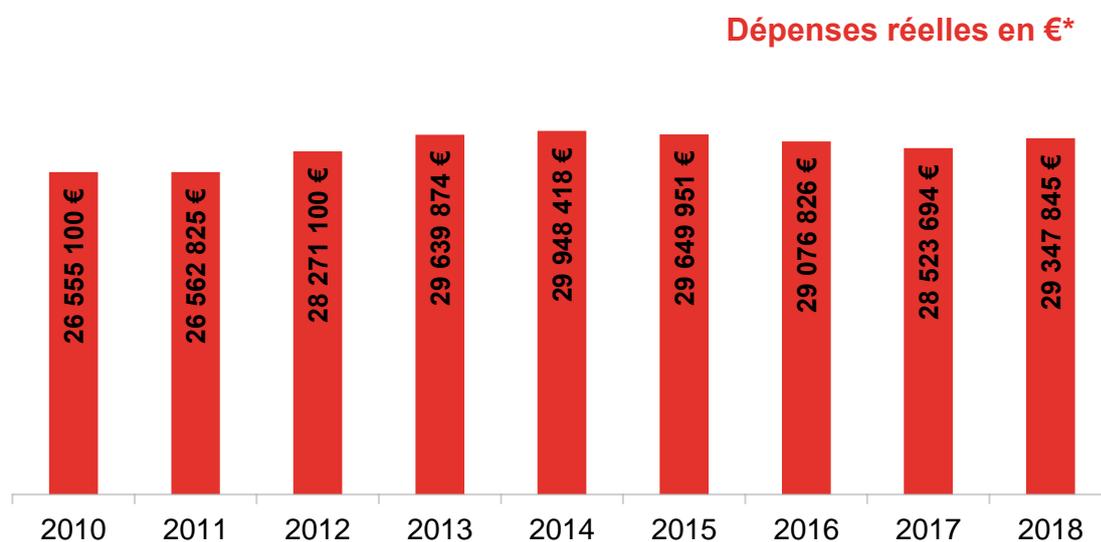
Indicateurs financiers



Dans le cadre du programme de prévention des déchets, Dijon métropole doit suivre les coûts de la gestion des déchets via un outil standard adapté à toutes les collectivités, la matrice des coûts. Les chiffres suivants sont issus de cette matrice.

DEPENSES ANNUELLES

Evolution des dépenses réelles depuis 2010



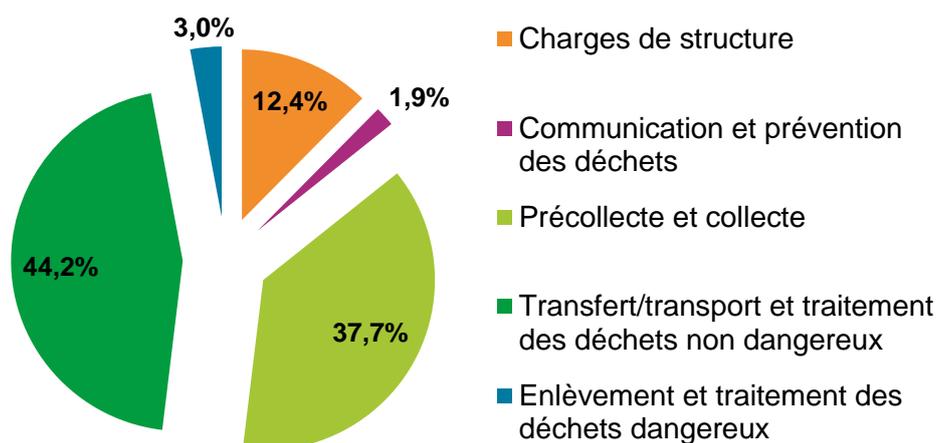
* Tous budgets confondus (principal et annexes)

Répartition des dépenses réelles

Les charges fonctionnelles et techniques de Dijon métropole pour l'année 2018 s'élèvent à 29 347 845 € HT. Ce montant comprend les amortissements en cours, ils représentent une somme de 6 040 668 € HT.

Cette présentation des dépenses se base sur la comptabilité analytique de la collectivité.

Répartition des charges fonctionnelles et techniques



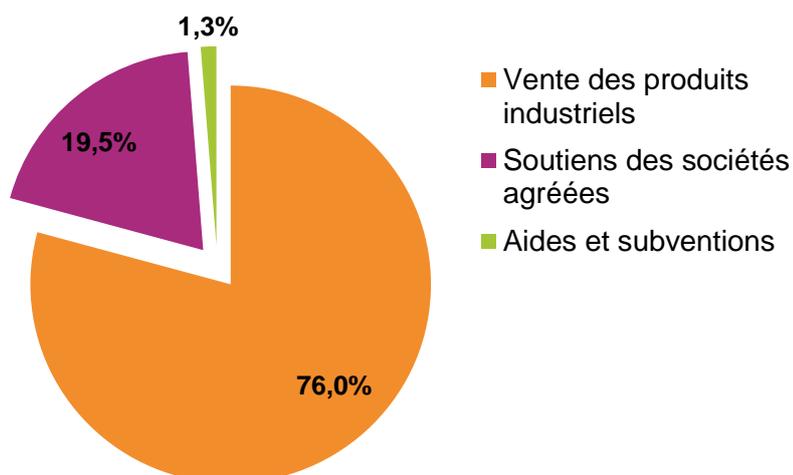
Charges de structure	3 629 979 €
Communication	232 939 €
Prévention	313 623 €
Précollecte	784 507 €
Collecte	10 271 862 €
Transfert/transport	488 135 €
Tri et conditionnement	2 236 020 €
Compostage	195 242 €
Incinération	9 469 330 €
Autre valorisation matière-énergie	95 250 €
Traitement des inertes	764 704 €
Enlèvement et traitement des déchets dangereux	866 255 €

RECETTES ANNUELLES

Répartition des produits

En 2018, Dijon métropole a perçu 14 665 078 €. Ce montant équivaut à 57 € par habitant.

Répartition des recettes



Matériaux	1 588 192 €
Energie	3 186 453 €
Prestation à des tiers	6 356 743 €
Autres produits	487 358 €
Tous soutiens des sociétés agréées	2 862 566 €
Reprises et subventions d'investissement	48 766 €
Subventions de fonctionnement	135 000 €

Autres recettes

La gestion des déchets est financée par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), dont le calcul repose sur la valeur du foncier bâti. Le taux de TEOM est de 6,4%.

Au 31 décembre 2018, 536 conventions sont signées avec des professionnels. Le tarif au litre est de 2,91 € HT.

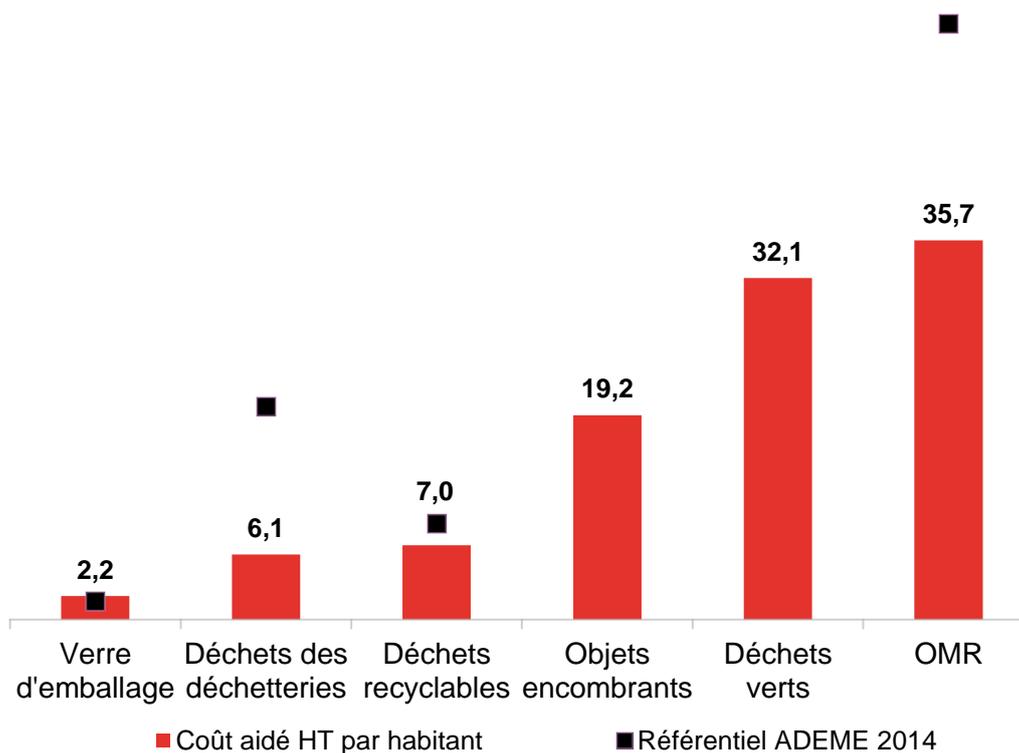
COÛTS PAR FLUX DE DÉCHETS

Coûts aidés par habitant

Les coûts présentés dans les graphiques ci-dessous correspondent aux coûts aidés hors taxe. Ces coûts prennent en compte les recettes industrielles, les soutiens des sociétés agréées, les subventions et les aides attribués à chaque flux de déchets.

Le coût aidé HT par habitant est un coût moyen qui diffère du coût réellement payé par l'utilisateur (correspondant au financement), étant calculé en fonction de la valeur de la surface locative de l'habitation.

Coût aidé HT en € par habitant (donnée INSEE) pour les principaux flux collectés en PAP

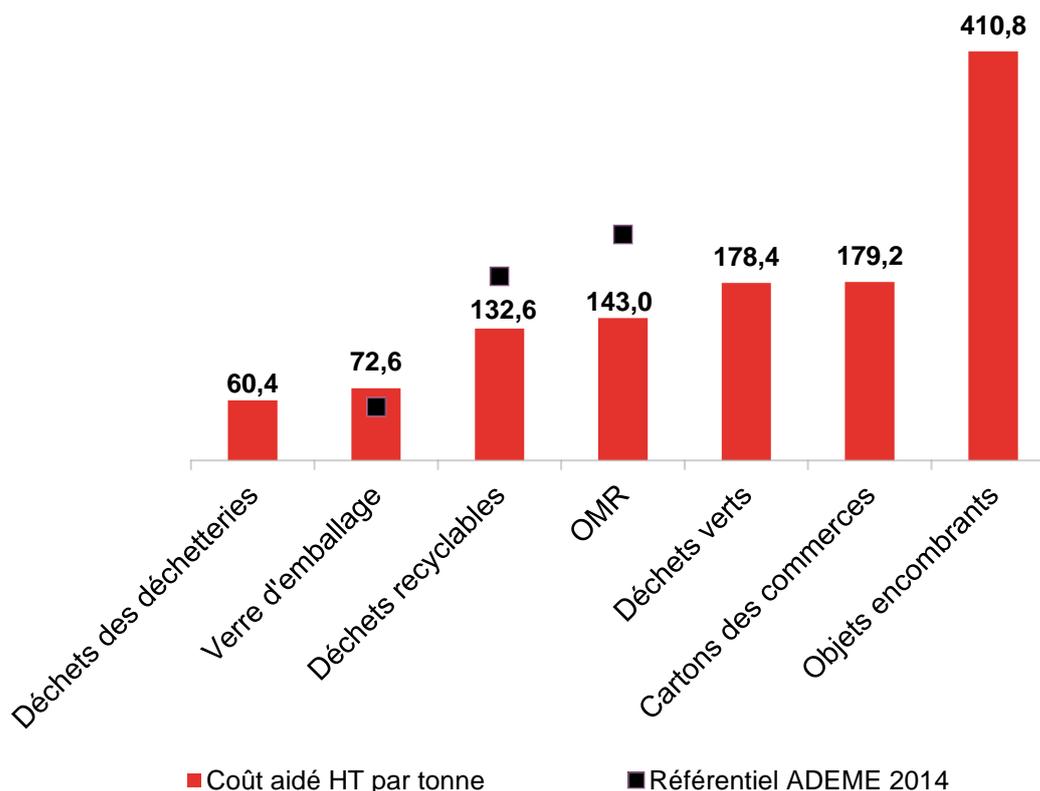


Les flux OMR, déchets verts et objets encombrants concentrent la majorité des coûts à l'habitant avec 87 €HT/habitant. Les coûts par habitant pour le flux OMR restent néanmoins inférieurs au référentiel ADEME.

Coûts aidés par tonne

Le coût aidé par tonne se définit par le coût aidé relatif au flux rapporté aux tonnes collectées par Dijon métropole.

Coût aidé HT en € par tonne (donnée INSEE) pour les principaux flux collectés en PAP



Pour tous les flux à l'exception du verre d'emballage, les coûts aidés HT à la tonne financés par Dijon métropole sont inférieurs aux données nationales.

Le coût aidé HT à la tonne de verre a de nouveau baissé en 2018 du fait de la généralisation de la collecte points d'apport.

Annexes

Annexe 1 : Tableau récapitulatif des tonnages collectés sur le territoire de Dijon métropole

Annexe 2 : Synoptique général des déchets traités par Dijon métropole

Annexe 3 : Tableau récapitulatif des marchés de prestation de Dijon métropole

TABLEAU RECAPITULATIF DES TONNAGES COLLECTES SUR DIJON METROPOLE

	TONNAGES TOTAUX										RATIO : KG / AN / HAB					NB HAB. 2018		Evolution 2017/2018
	OM	DR	VERRE	CARTONS	DV	OE	TOTAL 2018	TOTAL 2017	Evolution 2017/2018	OM	DR	VERRE	CARTONS	DV	OE	TOTAL		
AHIJY	296	87,53			13	2	473	448	5%	244,9	72,5			11,1	1,7	391,3		
BRESSEY SUR TILLE	206	103,23			3	3	347	292	19%	187,1	93,8			3,1	2,5	315,2		
BRETIENIERE	183	71,33			19	2	294	288	2%	205,3	80,1			21,3	2,1	330,4		
CHENOVE	3 776	687,86			22	156	5 026	4 893	3%	2 658	48,4			1,5	11,0	3 558		
CHEVIGNY ST SAUVEUR	2 340	621,01			73	27	3 343	3 321	1%	1 980	52,5			6,1	2,3	2 82,8		
CORCELLES	157	35,06			5	1	223	267	-17%	237,9	53,0			7,6	1,7	336,9		
CRIMOLOIS	190	56,05			3	0	268	307	-12%	238,9	70,3			3,7	0,6	336,7		
DAIX	329	99,13			51	4	524	508	3%	220,8	66,4			33,9	3,0	350,9		
DIJON	88 388	7 704,80		419	658	968	52 030	52 030	1%	159 168	241,2	48,4	3,9	4,1	6,1	328,6		
FENAY (CHEVIGNY, DOMOIS)	286	95,02			20	3	461	451	2%	1 613	58,9			12,5	2,0	285,6		
FLAVIGNEROT	45	9,90			1	1	65	66	-1%	257,5	56,6				6,0	370,2		
FONTAINE LES DIJON	1 844	867,37			204	54	3 348	3 284	2%	203,4	95,7			22,6	6,0	369,3		
HAUTEVILLE LES DIJON	282	77,89			22	5	428	422	1%	227,3	62,9			17,6	3,9	345,3		
LONGVIC	2 174	524,56			25	100	3 115	3 321	-6%	236,4	57,1			2,7	10,8	338,8		
MAGNY SUR TILLE	183	82,95			6	1	303	276	10%	207,9	94,3			6,9	1,3	344,5		
MARSANNAY LA COTE	1 093	331,17			12	9	1 700	1 667	2%	206,3	62,5			2,2	1,7	321,0		
NEUILLY LES DIJON	350	118,00			15	4	545	516	6%	180,1	64,0			8,2	2,2	295,6		
OUGES	238	80,94			14	4	377	346	9%	1 358	59,6			10,6	2,6	277,4		
PERRIGNY LES DIJON	473	120,87			23	4	708	641	10%	259,1	66,2			12,8	2,3	387,6		
PLOMBIERES LES DIJON	687	260,78			13	10	1 046	1 039	1%	248,0	94,1			4,6	3,5	377,7		
QUETIGNY	1 946	503,07			18	95	2 884	2 867	1%	194,2	50,2			1,8	9,5	287,8		
SENNECEY LES DIJON	559	152,38			11	6	802	915	-12%	262,1	71,4			4,9	2,7	375,6		
ST APOLLINAIRE	1 649	483,11			135	26	2 519	2 374	6%	221,3	64,9			18,2	3,4	338,2		
TALANT	2 432	521,47			141	181	3 537	3 526	0%	209,0	44,8			12,2	15,6	304,0		
ZONES (industrielles, artisanales et d'activités)	4 678			874			5 552	5 337	4%									
DREE						56	61											
FERRAILLE						13	9											
SARINS						62	51											
BIOCHETS						162	114											
GRAND DIJON - total	64 785	13 695,47	7 238	1 293	1 570	1 735	90 478	89 521	1%	257 843	53,1	28,1	5,0	6,1	6,7	350,9		

SYNOPTIQUE GENERAL DES DECHETS TRAITES PAR DIJON METROPOLE

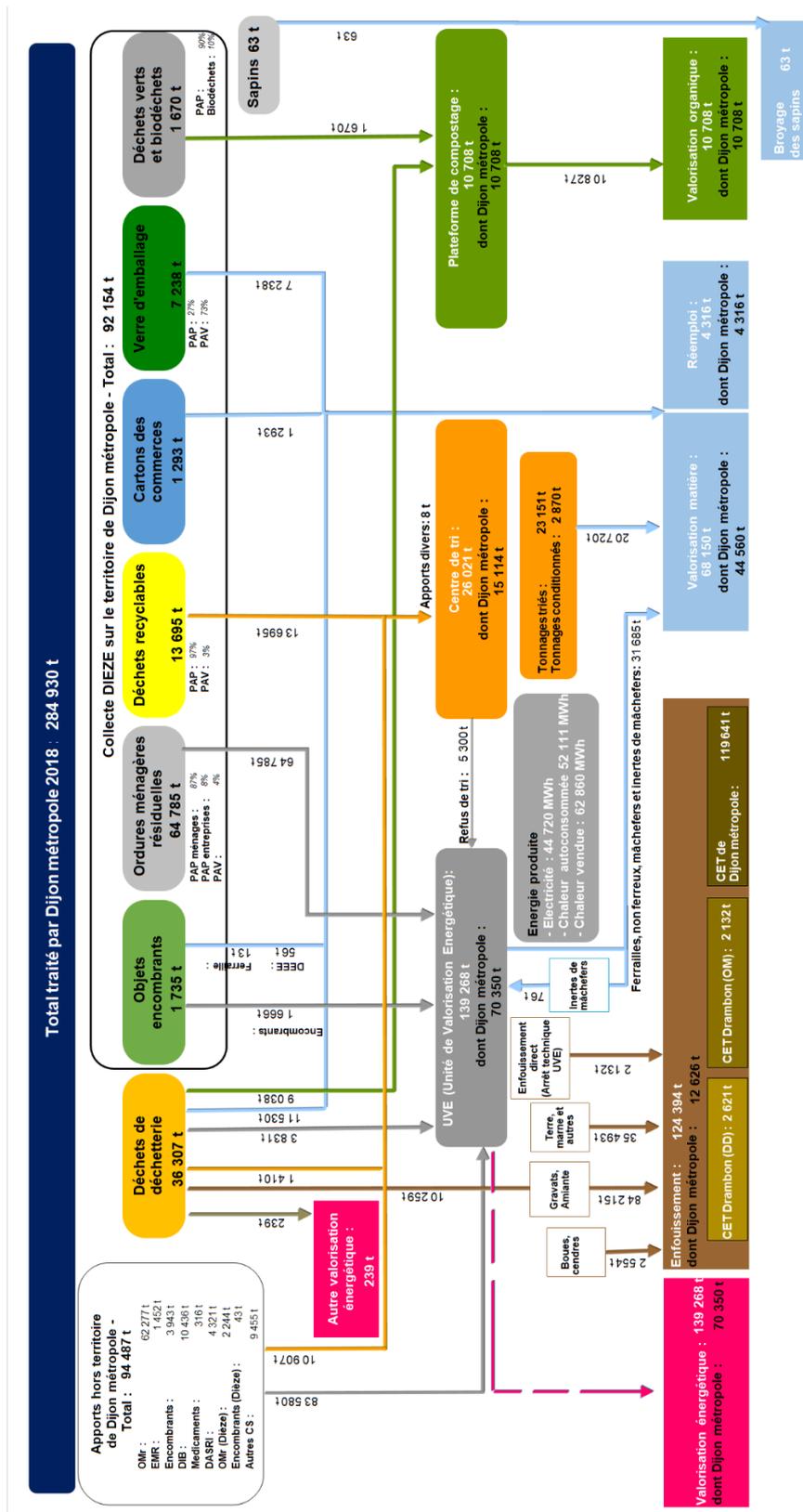


TABLEAU RECAPITULATIF DES MARCHES DE PRESTATION DE DIJON METROPOLE

Budget	N°	Objet	Entreprise attributaire	Début du marché	Durée	Fin de marché
01 - déchetteries	2017-253FM	Gestion des déchetteries (gardiennage, location, transport et traitement des déchets des 5 déchetteries)	Entreprise Godard	01/01/2018	4 ans	31/12/2021
01 - déchetteries	2017-254FM	Gestion des déchetteries (location, transport et traitement des déchets dangereux des ménages et de l'amiante des déchetteries)	SETEO	01/01/2018	4 ans	31/12/2021
01 - collecte	2015-107AM00000000	Chargement et transport du verre d'emballages	ETS Gachon SARL	12/06/2015	1 an, renouvelable 2 fois dans la limite de 3 ans maximum	11/06/2018
01 - collecte	2015-260FM	Fourniture de conteneurs roulants, de puces RfId et de pièces détachées, ainsi que la reprise des bacs hors d'usage	PLASTIC OMNIUM	01/01/2016	5 ans à compter du 01/01/2016	31/12/2020
01 - collecte	2015-261FM	Fourniture de colonnes aériennes pour la collecte du verre d'emballage, ainsi que la reprise des colonnes hors d'usage	PLASTIC OMNIUM	28/10/2015	5 ans à compter du 01/01/2016	31/12/2020
01 - collecte	2015-262FM	Collecte des ordures ménagères et assimilées, lavage et maintenance des équipements de pré-collecte	DIEZE (SUEZ)	01/01/2016	5 ans à compter du 01/01/2016	31/12/2020
01 - collecte	2015-263FM	Exploitation du centre de tri communautaire	VAL'AURA (SUEZ)	01/01/2016	5 ans à compter du 01/01/2016	31/12/2020
01 - collecte	2017-100AD	Traitement par compostage des déchets verts collectés en porte à porte	SAS BODIEPE	19/06/2017	1 an reconductible 2 x 1 an	18/06/2020
01 - collecte	2018-257FM	Fourniture de véhicules de collecte de déchets ménagers	IVECO	31/05/2018	20 semaines à compter de la notification	31/10/2018

Budget	N°	Objet	Entreprise attributaire	Début du marché	Durée	Fin de marché
01 - collecte	2018-258FM	Fourniture de véhicules de collecte de déchets ménagers	FAUN	31/05/2018	Livraison 25 sem. max à compter de la réception du châssis	25/11/2018
01 - collecte	2017-238AM	Fourniture, stockage et distribution de composteurs en kit et équipés	ENVIE 21	09/11/17	3 ans ferme à compter de la notification du marché	02/11/2020
01 - collecte	2016-006AM	Fourniture et pose de panneaux pour les sites de compostage partagé de Dijon métropole	ALFACY	10/02/17	3 ans à compter de la date de notification	09/02/2019
01 - UVE	2016-225FM	Vêtements de travail : pantalon, veste de travail et veste de travail sans manche et accessoires divers	ATR	04/01/2017	1 an renouvelable 3 x 1 an	03/01/2021
01 - UVE	2016-093FM	Décompactage et mise en andain des mâchefers	ROUGEOT	20/06/2016	1 an à compter de la date de notification, reconductible 2 x 1 an	19/06/2019
01 - UVE	2016-029FM	Fourniture de Chaux	ECL	10/03/2016	1 an renouvelable 2 x 1 an	09/03/2019
01 - UVE	2016-030FM	Fourniture d'Ammoniaque	QUARON	10/03/2016	1 an renouvelable 2 x 1 an	09/03/2019
01 - UVE	2016-031FM	Fourniture de Soude 30 % et HCL	BEAUSEIGN- EUR	11/03/2016	1 an renouvelable 2 x 1 an	10/03/2019
01 - UVE	2016-074FD	Fourniture de Soude 50 %	UNIVAR / BEAUSEIGN- EUR / QUARON	21/05/16	3 ans à compter de la date de notification	20/05/2019
01 - UVE	2016-142FD	Prestation de mise en balles et stockage des balles sur la plateforme des mâchefers durant les arrêts techniques de l'UIOM	PRESTABAL- LES	12/09/2016	1 an reconductible 2 x 1 an	11/09/2019
01 - UVE	2017-012FM	Achat de pièces de rechange pour les grappins OM et les bennes preneuses mâchefers de l'UIOM	EUROBEN	06/02/2017	4 ans à compter de la date de notification	05/02/2021
01 - UVE	2017-025 FS	Fourniture de gaz	SVD 17	16/02/2017	24 mois à partir du 1er avril 2017	31/03/2019
01 - UVE	2017-058FM	Transport et traitement des REFIOM	SETEO	04/05/2017	4 ans ferme à compter de la notification	03/05/2021

Budget	N°	Objet	Entreprise attributaire	Début du marché	Durée	Fin de marché
01 - UVE	2017-088FM	Pièces de rechange et maintenance des fours	ESTI	12/06/2017	1 an reconductible 3 x 1 an	11/06/2021
01 - UVE	2017-093FM	Mise à niveau des entrées/sorties automates UVE	SPIE SUD EST	08/06/2017	24 mois	07/06/2019
01 - UVE	2017-071	Analyses chimiques : vapeur, effluents liquides et paramètres environnementaux	FILAB	06/06/2017	1 an renouvelable 3 x 1 an	05/06/2021
01 - UVE	2017-072 (Lot 2)	Analyses chimiques : analyses des fumées, QAL2 et AST	SOCOTEC	06/06/2017	1 an renouvelable 3 x 1 an	05/06/2021
01 - UVE	2017-073 (Lot 3)	Analyses chimiques : gestion et analyses des cartouches de mesure en semi-continu des dioxines	SOCOTEC	06/06/2017	1 an renouvelable 3 x 1 an	05/06/2021
01 - UVE	2017-135AM	Etude, fourniture, montage et mise en service d'une machine de séparation des métaux non ferreux sur installation de tri des mâchefers	ANDRIN SA	26/07/2017	Suivant les contraintes d'exploitation	Suivant les contraintes d'exploitation
01 - UVE	2016-150AM	Travaux de fumisterie	FERBECK	01/09/2016	1 an, reconductible 3 x 1 an	01/09/2020
01 - UVE	2016-141FD	Transport et traitement des déchets ménagers vers un site autorisé durant les arrêts techniques de l'UVE	SUEZ RV CENTRE EST	06/09/2016	1 an, reconductible 2 fois 1 an	05/09/2019
01 - UVE	2018-029AM	Mission d'étude et conseil exploit et optimisation énergétique de l'UVE	CABINET MERLIN	12/03/2018	1 an, reconductible 3 fois 1 an	11/03/2022
01-02 UVE/CET	2017-260FM	Curage et nettoyage industriel	SUEZ OSIS	26/12/2017	4 ans	25/12/2021
02 - CET	2016-085FM	Mise en place de remblai sur le CET	TRANSPORT MICHEL	03/06/2016	1 an à compter de la date de notification, reconductible 2 x 1 an	02/06/2019
08 - GTA ¹⁸	2016-215 AM	Pièce de rechange et maintenance GTA	THERMODYN	16/12/2016	1 an, reconductible 3 ans	15/12/2020

¹⁸ GTA : Groupe Turbo Alternateur

Notes







UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
DIJON MÉTROPOLE
TÉL : 03 80 76 40 76 • FAX : 03 80 76 40 80
DIJON MÉTROPOLE
40 AVENUE DU DRAPEAU • BP 17510 DIJON CEDEX